

AVIS DE CONCOURS

Directive : 2014/24/UE

(Attention, contrairement aux dispositions retenues dans l'avis publié dans le BAMP et le JOUE, le nombre de candidats admis à concourir est 3)

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : DISP BORDEAUX, point(s) de contact : Eric Chalard : 06 75 97 79 49 et Khalid BENABDALLAH : 06 84 80 38 14, 188 rue de Pessac CS21509, F - 33062 Bordeaux cedex, courriel :

eric.chalard@justice.fr

Khalid.benabdallah@justice.fr

Code NUTS : FRI12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>.

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) Activité principale : Ordre et sécurité publics.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

Intitulé : Concours de Maîtrise d'Œuvre pour la réalisation de parloirs et de locaux techniques au centre de détention de Mauzac.

II.1.1) Numéro de référence : Concours-parloirs-Mauzac

II.1.2) Code CPV principal : 71000000

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71000000

II.2.4) Description des prestations : Concours de Maîtrise d'Œuvre pour la réalisation de parloirs et de locaux techniques au centre de détention de Mauzac.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.10) Critères de sélection des participants : Les 3 participants admis à concourir seront sélectionnés en fonction de leur compétences, qualifications, moyens et de la qualité des références fournies. Pour cela, chaque candidature devra comporter : Les documents communs de la candidature en un seul exemplaire avec Le DC1 (fourni par le maître d'ouvrage) Une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour le projet et résumant les qualités de l'équipe (maximum 1 page A4). Un document (une page format A3 qui sera projeté au jury) laissé à l'initiative des candidats pour promouvoir leur candidature avec plans, images, photos et commentaires choisis par le candidat. Et, si c'est le cas, une liste de références (3 maximum) des éventuels projets déjà menés conjointement par la même équipe Les pièces complémentaires et individuelles à fournir par chaque intervenant

sont précisées au paragraphe G du formulaire DC2. Les documents DC1 et DC2 à utiliser sont uniquement ceux déjà personnalisés par le pouvoir adjudicateur et qui sont disponibles sur la plateforme. Tous les documents à fournir seront rédigés en langue française. Les pièces à fournir à l'appui des offres seront précisées dans le règlement du concours. **Le dossier de concours sera remis gratuitement aux 3 candidats sélectionnés.** L'accès aux documents du marché est restreint. Seuls les lauréats du concours recevront ces documents. Des informations complémentaires peuvent être demandées par e-mail aux adresses de contact ou sur la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie électronique via la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : Chaque candidature (individuelle ou groupée) devra comporter au moins un membre inscrit à l'ordre des architectes. La même entité ne pourra pas être mandataire de plusieurs groupements. Un mandataire de groupement ne pourra pas être candidat dans plusieurs groupements. Il n'est pas demandé d'exclusivité pour les bureaux d'études qui peuvent être membres dans plusieurs groupements.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.2) Type de concours : Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets : Les prestations remises par les 3 candidats retenus seront examinées de manière anonyme par un jury. Les critères d'évaluation de ces prestations sont : - Qualités techniques et économiques - Adéquation aux exigences du programme - Qualités architecturales et fonctionnelles - Qualités de développement durable - Délais de réalisation - Méthodologie d'organisation du candidat

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation : 14/08/2026 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés : 07/9/2026

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

Français.

IV.3) Récompenses et jury

IV.3.1) Information sur les primes :

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : Une prime de 10 000 euros HT sera allouée aux 3 candidats sélectionnés ayant remis une proposition conforme au règlement du concours.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Le pouvoir adjudicateur pourra supprimer ou réduire le montant de cette prime en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours :

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

IV.3.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

La présente publication concerne un concours de Maîtrise d'Œuvre pour la réalisation de parloirs et de locaux techniques au centre de détention de Mauzac.

Cette construction qui se fera dans l'enceinte de la prison est exempte de permis de construire. Le coût prévisionnel hors taxe fixé par le maître d'ouvrage est de 3.000.000,00euro(s). Le projet comporte :

- Un parloir de 8 cabines (218 m²)
- Deux unités de vie familiale (175 m²)
- Un local technique pour accueillir la chaudière, le TGBT, l'autocom, locaux archives ... (197 m²)
- Un local de repos pour les agents (139 m²)

La surface globale utile est de 728 m²

A l'issue de ce concours, il sera négocié un marché de maîtrise d'oeuvre avec le ou les lauréats du concours. Le titulaire de ce marché se verra confié une mission de base (avec VISA) et en option l'OPC.

Les prestations à fournir dans le cadre du concours seront détaillées dans le règlement du concours qui sera adressé aux 3 candidats retenus. Elles correspondent à un niveau d'esquisse. Le projet sera soumis à des exigences de développement

durable à élaborer en phase conception sur la base des demandes du programme.

Informations complémentaires : **A l'exception du DC1, DC2 et les cadres de réponses, aucun autre document n'est mis à disposition des candidats qui doivent impérativement répondre sur la base du DC1 et du DC2 fournis par le pouvoir adjudicateur.**

Lieu principal d'exécution/de livraison :

Centre de détention de Mauzac 1799 chemin de halage, 24150 Mauzac-et-Grand-Castang

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX, 9 rue de tastet, F - 33000 Bordeaux, Tél : +33 556993800, courriel : Grefte.ta-bordeaux@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

CCIRA de Bordeaux, 103 bis, rue Belleville BP952, F - 33063 BORDEAUX CEDEX, Tél : +33 557814502

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : DISP de BORDEAUX

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

DISP DE BORDEAUX, 188 rue de passes, CS 21509, F - 33062 Bordeaux cedex, Tél : +33 680803814, courriel : Khalid.benabdallah@justice.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 08/07/2026